



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité des
systèmes d'information

Le Directeur général

Paris, le 16 DEC. 2021
N° 3167 /ANSSI/SDE

DECISION DE QUALIFICATION D'UN PRODUIT
AU NIVEAU RENFORCE

**ID-ONE ePASS IDL FULL EACv2 IN
PACE MRTD CONFIGURATION ON INFINEON SLE77CLFX2400P AND SLE77CLFX2407P
code SAAAAR 084194**

IDEMIA FRANCE

RCS 340 709 534

2, Place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
France

Pièces constitutives de la décision de qualification :

Fiche 1 : Conditions et limites de la qualification.

Fiche 2 : Base documentaire de la qualification.

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information,

Vu le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

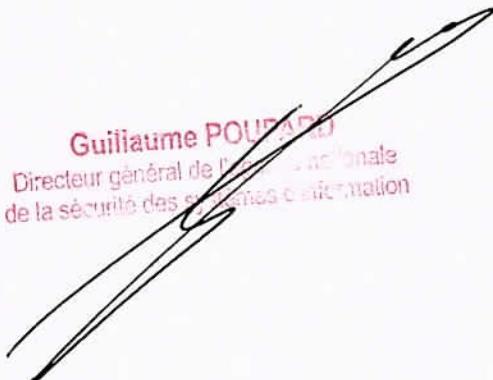
Vu le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « agence nationale de la sécurité des systèmes d'information », notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – M. POUPARD (Guillaume) ;

Vu le processus de qualification d'un produit,

Décide :

- Art. 1^{er} – Le produit fourni par la société IDEMIA FRANCE portant le nom « ID-ONE EPASS IDL FULL EACV2 IN PACE MRTD CONFIGURATION ON INFINEON SLE77CLFX2400P AND SLE77CLFX2407P code SAAAAR 084194 » respecte les règles fixées par le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 et est qualifié au niveau renforcé sous réserve du respect des conditions et limites d'utilisation énoncées en fiche 1.
- Art. 2 – La présente décision est valable pour une durée de 3 ans.
- Art. 3 – Le maintien de cette décision est conditionné au respect des règles relatives au suivi de la qualification établies dans le processus de qualification d'un produit.



Guillaume POUPARD
Directeur général de l'Agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Fiche 1

Conditions et limites de la qualification.

Conditions

La décision de qualification est valide sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après.

Lors de la mise en œuvre du produit, l'autorité d'emploi doit s'assurer que :

- C1. Les objectifs de sécurité sur l'environnement définis dans la cible de sécurité [CDS] doivent être respectés
- C2. Les restrictions d'usage figurant dans le rapport de certification [CERTIF] doivent être respectées.
- C3. Les recommandations figurant dans les guides [GUIDES] doivent être respectées.

Limites

- L1. Seules les fonctions décrites dans la cible de sécurité sont couvertes par la présente décision de qualification.

Fiche 2

Base documentaire de la qualification

Cadre réglementaire

[PROCESS_QUALIF_PROD]	Processus de qualification d'un produit, note n° 274/ANSSI/SDE du 12 janvier 2017, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur https://www.ssi.gouv.fr/qualification-processus
[RGS]	Décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Disponible sur https://www.legifrance.fr

Documents rédigés par le centre d'évaluation

[RTE]	S02 – Surveillance Technical Report ASTERION Project, référence ASTERION_S02_STR_v1.0, 13 septembre 2021, SERMA SAFETY & SECURITY.
--------------	--

Documents rédigés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

[CERTIF]	<p>Rapport de certification, ANSSI-CC-2017/29, ID-One ePass IDL Full EACv2 in PACE MRTD configuration on Infineon SLE77CLFX2400P and SLE77CLFX2407P en date du 11/05/2017.</p> <p>Rapport de surveillance ANSSI-CC-2017/29-s02, ID-One ePass IDL Full EACv2 in PACE MRTD configuration on Infineon SLE77CLFX2400P and SLE77CLFX2407P en date du 4 novembre 2021.</p> <p>Rapport de maintenance ANSSI-CC-2017/29-M01, ID-One ePass IDL Full EACv2 in PACE MRTD configuration on Infineon SLE77CLFX2400P and SLE77CLFX2407P code SAAAAR 084194 en date du 4 novembre 2021.</p>
[CRYPTO]	<p>Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, annexée au Référentiel général de sécurité (RGS_B1), disponible sur www.ssi.gouv.fr.</p> <ul style="list-style-type: none"> - version : 2.03 - en date du : 21 février 2014

Guides d'utilisation et documentations techniques de l'industriel

[GUIDES]	<p>ePass ICAO essential Perso Guide, référence FQR 110 7226, version 6, 9 janvier 2017, IDEMIA (ex OBERTHUR).</p> <p>ePass ICAO essential OPERational user Guide, référence FQR 110 8250, version 2, 18 octobre 2016, IDEMIA (ex OBERTHUR).</p> <p>Recommendations for crypto assessment compatibility, référence FQR 110 8357, version 5, 2 septembre 2021, IDEMIA (ex OBERTHUR).</p>
[CDS]	<p>Cibles de sécurité de référence: ID-One ePass IDL Full EACv2 in PACE MRTD configuration – Security Target, référence FQR110 8177, version 5, 27 août 2021, IDEMIA (ex OBERTHUR) ;</p> <p>Version publique : ID-One ePass IDL Full EACv2 in EAC with PACE MRTD configuration – Security Target Lite, référence FQR110 8336, - version 3, août 2021, IDEMIA (ex OBERTHUR).</p>

Diffusion interne (par messagerie)

ANSSI DG – DA – SDE (PSS, DAT) – Eloïse Descarpentrie – chrono informatique.